

## JOB DESCRIPTION / DESCRIPTION D'EMPLOI RÉF #104

Job Title / Designation de l'emploi <b>TECHNICIEN DE RÉGIE D'ÉMETTEURS</b>	Salary Group Groupe <b>10</b>	Affiliation Affiliation syndicale <b>STARF</b>	Job Title No. Code numérique
Organizational Component / Service <b>CDT - TRANSMISSION</b>			
Function / Fonction Chargé d'effectuer les opérations techniques reliées à l'équipement de transmission, de surveiller les alarmes et de prendre, selon les procédures établies, les mesures nécessaires afin de rétablir le service normal.			
Description of Duties / Description des tâches <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Prépare, met en place, installe et opère le matériel technique et en assure le maintien en bon état de fonctionnement, la propreté et la sécurité.</li> <li>2. Exécute les opérations de raccordement des alimentations audio, vidéo et radio-fréquences (RF), à l'interne et à l'externe, afin de répondre aux besoins de production et d'autres intervenants.</li> <li>3. Vérifie et contrôle les signaux-émissions pour en déterminer la qualité technique; prend les mesures appropriées si celles-ci ne répondent pas aux normes établies afin de maintenir la qualité des services.</li> <li>4. Effectue, selon les normes établies, des tests et des vérifications de l'équipement, du réseau et des émetteurs, ainsi que des mesures, des alignements et des réglages de l'équipement.</li> <li>5. Fait des suggestions au personnel technique, de programmation et de production afin de solutionner des problèmes ou pour atteindre les résultats désirés dans la préparation de mise en ondes adéquate des émissions.</li> <li>6. Intervient rapidement lors de pannes techniques, effectue les opérations nécessaires afin de rétablir le service normal et fait rapport aux personnes concernées.</li> <li>7. Prend les actions nécessaires, selon les normes et politiques, lors de réception d'alarmes afin de régler les problèmes de transmission; avise les personnes concernées.</li> <li>8. Inscrit les informations pertinentes sur les billets d'alarme (TFRS) et avise, selon les procédures établies, les personnes concernées.</li> <li>9. Complète le registre des pannes et tout autre document pertinent; fait rapport aux personnes concernées.</li> <li>10. Rapporte tout bris ou défectuosité des équipements ou du matériel aux personnes concernées.</li> <li>11. Conduit, au besoin, tout type de véhicule requis pour les déplacements ou l'exécution des tâches dont le permis de conduire pertinent est exigé.</li> <li>12. Remplit les formulaires et les documents appropriés; communique verbalement ou par écrit les informations requises afin d'assurer les suivis nécessaires et d'informer les personnes concernées.</li> <li>13. Familiarise d'autres employés à leurs tâches et à l'environnement de travail.</li> <li>14. Exécute, au besoin, toutes ou en partie, les tâches ressortissant à toute autre classe d'emploi comprise dans un groupe salarial équivalent ou inférieur ainsi que d'autres tâches connexes.</li> </ol>			
Relationships / Relations de travail <ol style="list-style-type: none"> <li>A. Relève du superviseur technique approprié ou d'autres personnes selon ses affectations.</li> <li>B. S/O</li> <li>C. Entretien des relations internes et externes.</li> </ol>			
Date issued / Date de publication <b>30 mars 2009</b>		Supersedes / Annule et remplace	
<small>TEMP. O. 1171 BIL. (10/75)</small>		<small>(See reverse side) / (Voir au verso)</small>	

### JOB REQUIREMENTS / EXIGENCES DE L'EMPLOI

Education or equivalent knowledge / Études ou connaissances équivalentes Diplôme d'études collégiales en technologie de l'électronique (DEC), option télécommunications ou DEC pertinent.
Prior Experience / Expérience Vingt-quatre (24) mois sont requis pour accomplir les tâches de façon satisfaisante.
Where and how acquired / Source de l'expérience
Minimum time to learn / Durée minimale de la période d'initiation